

Aline Pommereau

Quelle expérience ?

Le Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes offre des consultations gratuites, orientées par la psychanalyse qui, elle, l'est par l'enseignement de Lacan. Mon expérience de quelques années en tant que consultante au sein de ce centre me permet de pouvoir rendre compte aujourd'hui de quelques observations que j'ai pu faire, et donc de m'inscrire ainsi dans les pas de ceux qui ont eu l'intérêt de créer ce lieu, pensé comme il l'a été. Les remarques dégagées de l'ensemble de la consultation répondront peut-être, et en partie puisqu'il y a d'autres consultants, à la question parfois formulée : y a-t-il une spécificité du CAPA ?

Déjà, je préciserai que la grande majorité des sujets que j'ai rencontrés a plus de 18 ans et que ce sont des femmes. La plupart sont des étudiants ou des personnes qui suivent une formation professionnelle et tous proviennent de milieux sociaux et culturels très différents. Tous, sans exception, ont eu les coordonnées du CAPA par un tiers (médecin, parent, ami(e), et parfois école).

Parmi les différents mots qui constituent notre offre, c'est le signifiant « gratuit » qui participe le plus au choix de ce lieu. C'est à partir de ma question : « Pourquoi le CAPA ? » que j'ai pu recueillir ce constat. Les conditions matérielles (non rémunérées ou très peu) de certaines personnes reçues pourraient expliquer cet intérêt pour la gratuité, mais, selon moi, ce n'est pas l'unique raison qui le justifie. Je remarque d'ailleurs que le changement de poids de ce signifiant « gratuité » dans le discours du sujet, voire parfois l'importance du paiement pour lui, constatable au fil des entretiens préliminaires et surtout à la fin de ces derniers, va dans ce sens. Je vais donc tenter de déplier l'idée que j'en ai.

Le choix de la gratuité ne serait pas sans corrélation avec l'égarément psychique dans lequel se trouvent beaucoup de sujets reçus. Il ne s'agit pas de personnes qui ne veulent pas payer mais elles ont déjà besoin de mieux cerner leur problématique et d'en être plus concernées pour pouvoir avoir l'idée de s'adresser à un psychanalyste.

C'est donc davantage le choix de l'adresse anonyme qu'offre le CAPA, *via* son mode de fonctionnement (un nom propre est donné par la secrétaire en fonction des créneaux horaires disponibles de chaque consultant), qui explique le fait que les sujets viennent plutôt avec le signifiant « gratuit » car il fait partie de l'offre. Le CAPA est donc saisi, au sens propre, comme un lieu auquel il est légitime de s'adresser si on est un « jeune adulte ».

La façon dont l'analyste va occuper ce lieu aura toute son importance, car, au départ, il n'est choisi ni par le sujet, ni par la tierce personne, qui, elle, n'a pas souvent un lien avec les Forums du champ lacanien ou même avec la psychanalyse.

L'égarément du sujet que je constate fréquemment se traduit de façon différente. Il y a eu nécessité, au départ, qu'un tiers interviene, soit pour suggérer la direction à prendre (aller consulter), soit pour donner ou trouver les coordonnées du CAPA. Certains sujets le formulent d'emblée : « Je suis perdu(e) », et lorsqu'ils ne le font pas, l'égarément est repérable dans leur rapport à la parole. Cependant, je remarque que le fait d'être perdu ne gêne pas systématiquement ces sujets. C'est plutôt l'angoisse qui les pousse à franchir la porte du CAPA. Certains patients lient cet affect à une situation précise : examen scolaire, rupture sentimentale, relation conflictuelle avec un professeur, un parent, l'amoureux... D'autres ne font aucune corrélation entre l'apparition de l'angoisse et un élément déclencheur. Cette dernière reste énigmatique pour eux.

Si lors des premiers rendez-vous c'est surtout l'angoisse qui fait l'objet d'une demande de changement d'état, d'un soulagement et parfois d'élucidation de celle-ci, ce seront essentiellement les entretiens préliminaires qui permettront à un sujet de s'intéresser à ses symptômes, à l'idée d'un déchiffrement lorsque ces derniers sont liés à un refoulement. Ces premiers entretiens vont donc avoir un rôle déterminant pour la formulation d'une demande qui pourra être reçue comme telle par l'analyste et qui se différenciera souvent de

celle du départ (conseils pour mener leur quotidien, réponses psychologisantes, etc.). Ils permettront au futur analysant d'avoir une vue sur ce qui est analysable, et à l'analyste de mesurer la capacité du sujet à supporter l'angoisse, et de repérer également le rapport du sujet à son inconscient, à ses formations tout du moins. Je constate que les bénéfiques thérapeutiques (apaisement) qui sont causés déjà, selon les dits des patients, par le rendez-vous hebdomadaire facilitent la reformulation de la demande de chaque sujet.

La pratique au CAPA m'a amenée, de façon constante, à « repenser » de façon plus rigoureuse l'intérêt des entretiens préliminaires que l'analyste doit diriger, pour donner la priorité à une demande du sujet plus aboutie, plus authentique, mais aussi pour se poser la question de la structure du sujet afin d'orienter la suite du travail. Le maniement que fait l'analyste de la demande du sujet implique aussi celui du transfert et la nature de celui-ci. Il révèle la façon dont, lui, l'analyste, est utilisé. Concernant la question du transfert, je note d'ailleurs que, sur l'ensemble des personnes qui se sont déjà adressées au CAPA, beaucoup ont déjà consulté dans différents « lieux de suivi » ou chez différents professionnels.

Tout en préservant l'importance de la singularité à apporter pour chaque patient, je peux tout de même dire que l'adresse utilisée durant l'enfance ou l'adolescence n'est pas réinvestie à l'âge adulte, sans que le sujet puisse en dire quelque chose et sans qu'il y ait pensé.

Lorsque des consultations ont été effectuées dans d'autres lieux (privés ou publics) que celui du CAPA à l'âge adulte, je remarque que ces derniers n'ont pas été vraiment choisis de façon éclairée par le sujet. Ils relevaient d'orientations diverses (psychiatrie, thérapie cognitive, psychologie, hypnose, psychothérapie...). Ces différents changements de thérapeutes m'ont apporté un appui supplémentaire à partir duquel j'ai essayé d'amener le sujet à réfléchir à la raison pour laquelle la psychanalyse lui permettrait d'apporter une solution à son problème. Mon intérêt était de permettre au sujet de faire cette fois-ci un véritable choix. Je n'ai pas souhaité répertorier les réponses de chacun. J'ai noté néanmoins, à cette occasion, des différences importantes dans la capacité d'élaboration.

Le temps à accorder aux entretiens et au nombre de ceux-ci est donc nécessaire ; il permet d'instaurer davantage de confiance du côté du sujet pour qu'il puisse parler de son problème, d'être prudent du côté de l'analyste concernant les effets de ses interventions lors de ces entretiens. Ce temps d'évaluation m'apparaît aujourd'hui fondamental pour préparer la possibilité d'un traitement par la parole.

L'enjeu du CAPA est selon moi la visée d'une inscription qui tienne, dans ce « lieu », pour ces patients qui ont souvent vu d'autres professionnels orientés différemment. Ce sera par la voie de l'accrochage du sujet au signifiant et par son transfert à l'analyste que ce dernier pourra avaliser la demande d'analyse ou d'engagement de travail et proposer son effectuation en dehors du CAPA. La continuité sera alors proposée en cabinet. Le travail effectué au CAPA correspond donc, pour moi, aux entretiens préliminaires. La question de l'argent ne se posera plus de la même façon à la fin de ce temps, que ce soit pour l'analyste ou pour le futur analysant.

Ce lieu d'accueil psychanalytique est précieux, car, d'une part, il répond à la rareté du discours analytique dans les différentes institutions de soins et, d'autre part, il offre à des sujets qui n'auraient jamais pensé à la psychanalyse la possibilité de la rencontrer à partir d'une expérience transférentielle.